

Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2025

Mardi 3 juin 2025 se tenait l'Assemblée Générale de l'ALEBA à la Chambre des Salariés, l'occasion de réunir nos membres d'aborder de nombreux sujets vitaux, garantissant ainsi la force et la pertinence continues de notre association. De l'approbation des comptes et budgets à la mise à jour de nos statuts conformément à la nouvelle législation, cette AG était également propice à la discussion de projets futurs et de débats sur la position de l'ALEBA.

Durant cette Assemblée a également été élue Secrétaire Générale Nathalie Mininno, en remplacement de Delphine Nicolay qui cède son poste après près de 5 ans d'un mandat qui était originellement prévu ad interim. L'ALEBA remercie chaleureusement Delphine pour ses efforts, son dévouement et sa volonté de toujours faire avancer le syndicalisme.

Cette Assemblée a également été l'occasion d'entériner un autre changement dans le bureau exécutif, celui du poste de Trésorier : Roland Christnach cède son poste à Katarzyna Rzosinska et devient Trésorier Adjoint.

D'autre part, Alain Martin rejoint le Conseil d'Administration et le Comité Exécutif de l'ALEBA.

Enfin, le Comité de Surveillance composé de Lucien Elvinger, Gilbert Beffort et Nico Knepper cède sa place à Fabrizio Salucci, Jan Lange et Alain Back.

Nous remercions tous les membres qui se sont joints à nous pour cette soirée marquée par le dialogue et le débat, et qui contribuent à faire vivre notre syndicat !

Vous trouverez ci-après :

- Le compte-rendu de l'Assemblée Générale
- Le discours du Président
- Le rapport d'activités de la Secrétaire Générale sortante Delphine Nicolay
- Le discours de bienvenue de la Secrétaire Générale entrante Nathalie Mininno
- Le discours du membre du Comité Exécutif Thierry Roland

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du mardi 3 juin 2025

1. Accueil et mot du Président
2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale précédente
 - Le quorum n'étant pas atteint, clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire et ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire par le Président.
2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale précédente
 - Le procès-verbal est approuvé.
3. Rapport annuel des activités de l'Association par le Conseil d'Administration représenté par la Secrétaire Générale
4. Comptes annuels
 - a. Rapport sur les comptes annuels par le Conseil d'Administration représenté par le Trésorier général Roland Christnach
 - Roland Christnach remercie le Comité de Surveillance ainsi que le Trésorier Adjoint Alain Back et la Secrétaire Vera Antunes pour leur coopération. Il explique que le résultat financier est en baisse, en majorité due à l'augmentation de la masse salariale et à la baisse des tantièmes.
 - Alain Martin demande si l'augmentation des cotisations opérée en avril a fait perdre beaucoup d'adhérents. Roberto Mendolia lui répond que nous n'avons comptabilisé qu'une dizaine de départs pour ce motif.
 - Christian Hoeltgen de la Mutuelle de l'ALEBA explique que lui compte environ 600 membres manquants et demande d'explicitier. Roberto Mendolia et Yves America lui répondent que cela est dû aux membres ne payant pas de cotisation, environ 300, et aux membres avec un mode de paiement par carte, environ 300 également.
 - b. Rapport du Comité de Surveillance représenté par Lucien Elvinger
 - Après avoir contrôlé les factures et posé des questions qui ont reçu des réponses satisfaisantes, le Comité de Surveillance recommande de réduire les dépenses et de donner décharge au Trésorier
 - c. Rapport du cabinet de révision agréé

- *Le rapporteur n'étant pas présent, ce point est ajourné et fera l'objet d'une nouvelle Assemblée Générale Extraordinaire.*
- d. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2024
 - *Le rapporteur n'étant pas présent, ce point est ajourné et fera l'objet d'une nouvelle Assemblée Générale Extraordinaire.*
- 5. Présentation et approbation du budget pour l'année sociale 2025 par le Conseil d'Administration représenté par la Trésorière Adjointe Katarzyna Rzosinska
 - Katarzyna Rzosinska explique notamment que le service Legal est désormais externalisé pour plus de stabilité financière.
 - Roeland Sprenger fait part de son choc à la vue des résultats financiers. Il demande comment seront financées les élections sociales de 2029. Roberto Mendolia lui répond que les comptes présentés sont grevés par des provisions pour les années futures.
 - Christian Hoeltgen critique les frais des organes et notamment les émoluments accordés aux membres du Comité Exécutif et du Conseil d'Administration. Roberto Mendolia et Yves America lui répondent que cette critique est difficile à accepter lorsque l'on considère le temps investi.
 - Laurent Mertz prend la parole. Il souhaite reconnaître l'engagement des membres de l'ALEBA et faire quelques commentaires :
 - D'une part concernant les tantièmes : sa fraction a donné, au cours des 20 dernières années, l'équivalent de millions d'euros de tantièmes à l'ALEBA. Quid de grandes entreprises comme Clearstream ou la Société Générale, chez qui nous avons également des délégués qui devraient pouvoir nous rapporter des tantièmes ?
 - Au sujet de l'externalisation des services : il met en garde l'ALEBA à ne pas avoir de pratiques contre lesquelles elle se bat dans d'autres entreprises.
 - Au sujet du nombre de membres : il lui semble plus juste de parler d'environ 8 000 membres que d'environ 10 000.
 - Au sujet de la diminution du nombre de membres : combien de temps l'Association pourra-t-elle fonctionner sur ce modèle ? La pérennité est-elle garantie ?
 - Roberto Mendolia lui répond : le point le plus bas a été atteint et nous allons maintenant rebondir. À propos du staff de l'ALEBA : oui,

nous avons dû nous séparer de deux personnes et ne pas en remplacer deux autres suite à leur départ. Dans l'ensemble, nous pouvons considérer que nous avons maîtrisé les coûts.

- Le budget est approuvé.
6. Décharge aux membres du Comité d'Administration et au vérificateur aux comptes
- *Le rapporteur n'étant pas présent, le point est ajourné et fera l'objet d'une nouvelle Assemblée Générale Extraordinaire.*
7. Nomination du cabinet de révision agréé
- *Le rapporteur n'étant pas présent, le point est ajourné et fera l'objet d'une nouvelle Assemblée Générale Extraordinaire.*
8. Démissions, révocations, fin de mandat, nomination et/ou réélection d'administrateurs
- Alain Martin intègre le Conseil d'Administration de l'ALEBA ainsi que la Commission du secteur Finances.
 - Roland Christnach cède son poste de Trésorier Général pour devenir Trésorier Adjoint ; Katarzyna Rzosinska est nommée Trésorière Générale.
 - Delphine Nicolay cède son poste de Secrétaire Générale ; Nathalie Mininno est nommée Secrétaire Générale.
9. Election des membres du Comité de Surveillance
- Lucien Elvinger, Gilbert Beffort et Nico Knepper quittent le Comité de Surveillance ; Fabrizio Salucci, Jan Lange et Alain Back sont élus à leur place.
10. Modification des statuts
- Roberto Mendolia présente les nouveaux statuts de l'Association.
 - Fabrizio Salucci note que le Comité des Sages n'y figure pas, et demande quel est son rôle et son pouvoir. Roberto Mendolia explique que mandat leur est donné par le Comité Exécutif.
 - Roeland Sprenger demande si le nom « commercial » de l'ALEBA (Association Luxembourgeoise des Employés ayant Besoin d'Assistance) figurera dans les statuts. Roberto Mendolia répond que non.
 - Il est suggéré de limiter à 1 membre du Conseil d'Administration par entreprise + 1 suppléant, plutôt que 3 membres par entreprise. Roberto

Mendolia note le point et explique que cela sera voté en Comité Exécutif et/ou Conseil d'Administration.

- Laurent Mertz demande quelle sera la langue de dépôt des statuts et si le Bureau Syndical y figurera. Réponse de Roberto Mendolia : la langue de dépôt sera le français, et le Bureau Syndical n'y figurera pas.

11. Présentation des projets de l'Association

- Thierry Roland prononce quelques mots d'encouragement. Il souhaite que les membres du syndicat et notamment les délégués syndicaux apportent plus de membres à l'Association, ce qui permettra de la faire vivre. Il rappelle que si les défis de l'ALEBA évoluent, ses moyens évoluent également, et qu'elle ne saurait rester figée.

12. Divers

- Jean-Louis Lannoo demande si l'ALEBA, par la voix de son Président, appellera à manifester lors de la journée de mobilisation nationale du 28 juin. Il considère que ne pas faire partie du cortège serait un aveu de faiblesse de la part de notre Association, censée défendre les intérêts de tous les travailleurs du pays. Il invite Roberto Mendolia à se prononcer.
- Fabrizio Salucci le rejoint et demande à ce que l'ALEBA soit plus visible sur ce sujet et sur d'autres, notamment la réunion entre le Premier ministre Luc Frieden et les syndicats majoritaires du pays du 9 juillet prochain.
- Thierry Roland prend la parole et donne son avis : il recommande quant à lui ne pas s'associer aux autres syndicats dont il désapprouve les méthodes.
- Le Comité des Sages, par les voix de Fabrizio Salucci, Martine Birman, Alain Back et Jan Lange, expliquent qu'il serait hypocrite de ne pas participer à cette journée de manifestation sur les pension, alors même que l'ALEBA a organisé des tables rondes et plusieurs fois interpellé les Ministres en charge du dossier sur le sujet.
- Frédéric Roveda interpelle Roberto Mendolia et lui demande de motiver les troupes pour la participation à cette journée de mobilisation nationale.
- Un vote est organisé : avec 7 voix contre, une abstention et 60 voix pour, il est décidé par l'Assemblée Générale que l'ALEBA sera présente lors de la journée et appellera officiellement à manifester. Un communiqué de presse sera rédigé en ce sens.

Clôture de l'Assemblée Générale Extraordinaire par le Président Roberto Mendolia.

Les personnes présentes sont invitées à se rendre au Casino Syndical pour un verre de l'amitié.

Annexe 1: Discours du Président Roberto Mendolia

Introduction

Mesdames et Messieurs du Conseil d'Administration, du Comité Exécutif, du Comité de la Mutuelle et de l'Amicale des Pensionnés,

Mesdames et Messieurs les Délégués,

Chères et chers membres du Bureau syndical,

Chères et chers membres de l'ALEBA,

Chers collègues, chers partenaires,

C'est toujours avec une grande fierté, mais aussi avec beaucoup de lucidité, que je prends la parole aujourd'hui pour faire le bilan de l'année écoulée. Une année charnière pour notre syndicat, marquée par des **victoires significatives**, des **défis internes**, et des **réformes profondes de notre environnement socio-professionnel**.

1. Des réussites syndicales majeures

Commençons par ce que nous avons accompli de plus tangible :

- Les deux **Conventions Collectives de Travail (CCT)** phares de l'ALEBA ont été **négociées et signées avec succès** dans les secteurs des **Banques** et des **Compagnies d'Assurances**, avec des avancées notables pour les salariés.
- Plus récemment, **la CCT d'Orange** a également été finalisée, dans un contexte pourtant complexe.
- Sur le plan du développement, **nous avons remporté les élections sociales chez HUT (anciennement Caritas)** avec **4 sièges sur 7**, confirmant la pertinence de notre approche terrain, et la volonté d'autres secteurs d'y voir enfin l'ALEBA.
- Enfin, sur le plan juridique, grâce à notre partenariat avec le cabinet Mbonyumutwa, nous avons **remporté une victoire en appel concernant les**

chèques-repas en télétravail. Une jurisprudence qui bénéficie à **tous les travailleurs du pays**, bien au-delà du seul secteur financier.

2. Réformes gouvernementales : une position claire et ferme

Cette année a également été marquée par un programme gouvernemental de réformes touchant directement le monde du travail :

- Réforme des pensions,
- Extension des heures d'ouverture,
- Révision du cadre des négociations collectives.

Sur ce dernier point, **nous devons dénoncer le refus persistant des syndicats dits "représentatifs" de nous inviter aux négociations, même là où nous avons des délégués élus.**

Cette stratégie d'exclusion est **injuste, antidémocratique**, et nous la combattons par **tous les moyens légaux et politiques à notre disposition.**

Dans un contexte incertain, marqué aussi par le récent **discours sur l'état de la Nation**, l'ALEBA a tenu une ligne constante : **analyse rigoureuse, responsabilité, et refus des postures idéologiques.**

3. Défense syndicale, contentieux et enjeux structurels

- Nous avons engagé ou défendu des actions sur des sujets clés : **chèques-repas, licenciements abusifs**, mais aussi **heures prestées les jours fériés**, pour lesquelles nous envisageons un **recours en cassation.**
- Le dossier **Banque Havilland** a occupé notre service juridique de longs mois.
- Nous suivons de près les **fusions bancaires**, où certains employeurs cherchent à **contourner les CCT** lorsqu'ils sortent du champ bancaire.
- Nous restons particulièrement **actifs sur les questions des frontaliers**, souvent négligées dans les accords bilatéraux, malgré leur importance pour le développement du pays.

4. Restructuration interne et réforme des statuts

L'ALEBA vit **exclusivement de ses cotisations** et de **quelques tantièmes versés pour ses administrateurs** dans les grandes entreprises. Or, ces derniers sont en diminution. Les indexations successives et l'augmentation de la masse salariale nous ont contraints à repenser notre fonctionnement.

- Le **service juridique** a été réorganisé. Désormais, ce sont des **employés empathiques en front office** qui accueillent et accompagnent nos membres tout en préparant leurs dossiers juridiques, et des **avocats du barreau** qui assurent un traitement rigoureux en back office.
- Cette nouvelle répartition permet **un contrôle renforcé, une maîtrise des délais et une meilleure gestion du budget**.
- Nos **statuts ont été refondus** pour se conformer à la nouvelle loi sur les ASBL. Nous vous en présenterons les changements qui devront être approuvés dans cette Assemblée.
- Des **procès hérités du passé** restent en cours et nécessitent une gestion budgétaire prudente.
- Enfin, les **conditions de prise en charge juridique** et les **conventions avec les avocats partenaires** ont été entièrement revues pour garantir qualité, accessibilité et réactivité.

5. Fonctionnement des commissions

Je tiens à saluer l'engagement et l'efficacité de nos commissions :

- La **Commission Membres**, qui développe le nombre de membres, les partenariats, le parrainage, et les avantages exclusifs pour nos affiliés.
- La **Commission Trésorerie**, qui a renforcé nos outils de contrôle et de suivi.
- Les **Commissions Développement**, qui structurent et préparent notre présence syndicale dans toutes les entreprises du pays.
- Le **Comité des Sages**, qui prépare une ligne stratégique de l'ALEBA sur les sujets complexes.

Chacune contribue à une **ALEBA plus moderne, plus visible, plus proche de ses membres.**

6. Visibilité et nouveaux partenariats

Notre présence s'est affirmée dans l'espace public grâce à :

- Des événements comme le **Business Run**, le **Salon des Migrations et des Cultures**, et bientôt **la Journée des Délégués**.
- **De nouveaux partenaires**, qui permettent aux membres d'obtenir des **réductions, ou des remboursements étendus via notre mutuelle**, rendant **la cotisation quasi indolore**.
- Notre site web regroupe tous les **bons plans et avantages** accessibles grâce à votre adhésion.

7. Adaptation de la cotisation

Après **cinq ans de stabilité**, nous avons été contraints d'ajuster le montant de la cotisation pour préserver la qualité de nos services. Une décision difficile, mais indispensable pour garantir notre indépendance et notre efficacité.

8. Formation continue des délégués

L'un de nos piliers stratégiques reste la **montée en compétence de nos délégués**. Cette année, des formations ont été proposées en :

- **Prévention du harcèlement,**
- **Négociation de CCT et de plans sociaux,**
- **Lecture de fiches de paie,**
- Et bien d'autres thématiques concrètes et utiles sur le terrain.

9. Nouveaux visages et gouvernance renforcée

Je souligne :

- Le **renforcement de notre partenariat avec un des syndicats de la BCEE**,
- L'arrivée d'une **nouvelle Secrétaire Générale** et d'une **nouvelle Trésorière**,
- La création du rôle de **Membership Manager**, en charge du suivi des adhésions et du lien avec nos membres.

10. Investissements futurs et prudence budgétaire

Un **budget IT/CMS** est prévu pour moderniser nos outils internes. La **rénovation de notre siège** est également à l'ordre du jour. Tout cela en **préservant une réserve pour faire face à d'éventuelles condamnations** dans les affaires encore en cours.

Conclusion

L'ALEBA avance. Elle évolue. Elle s'adapte. Et surtout, **elle reste fidèle à ses valeurs** : indépendance, rigueur, dialogue, engagement pour les salariés.

Je vous remercie pour votre confiance et votre présence. Continuons ensemble à construire **une ALEBA forte, inclusive et résolument tournée vers l'avenir**.

Merci à toutes et à tous.

Delphine, Nathalie... je vous passe la main.

Annexe 2: Rapport annuel des activités de l'Association par le Conseil d'Administration représenté par la Secrétaire Générale Delphine Nicolay

« Mesdames et Messieurs du Conseil d'Administration, du Comité Exécutif, du Comité de la Mutuelle et de l'Amicale des Pensionnés

Mesdames et Messieurs les Délégués, chères et chers membres du Bureau syndical,

Chères et chers membres,

C'est avec beaucoup d'émotion et de fierté que je vous présente aujourd'hui le rapport annuel de notre association, en tant que Secrétaire Générale – et pour la dernière fois, puisque vous serez appelés à ratifier la nomination de ma succession dans quelques instants.

Pour rendre ce discours accessible à tous, une traduction simultanée en allemand sont prévues.

Je commencerai par adresser nos activités à la Coordination syndicale :

Notre cellule Coordination poursuit activement le développement des délégations et de nos membres. Composée de Sandra Carvalho, Charlotte Fossoul (actuellement en congé parental) et Romain Augé, elle a été renforcée l'été dernier par Christophe Pelot (contrat EMI, dont le montant du salaire est pris en charge par l'ADEM) et François Guérin en CDD. Tous s'investissent dans la présence sur le terrain.

Deux victoires majeures sont à souligner :

- Aux élections sociales d'avril dernier chez HUT (ex-CARITAS), l'ALEBA a remporté 4 sièges sur 7, délogeant l'OGBL.
- Suite à la fusion CACEIS/RBC et à l'organisation de nouvelles élections, les postes de Président, Secrétaire et Délégué à l'égalité ont été confiés à des délégués ALEBA.

Malheureusement, la loi des 1 000 (Dans les entreprises de plus de 1 000 salariés, seuls les syndicats nationaux peuvent désigner un délégué libéré, excluant les syndicats sectoriels) continue de restreindre notre influence, comme en témoigne notre incapacité à libérer notre Président Jean-Louis Lanoo, faute de seuil atteint. Nous poursuivrons le combat pour faire évoluer cette disposition discriminante.

La coordination s'implique dans les formations à l'EST à Remich, une excellente opportunité pour approcher des secteurs variés et des délégués neutres.

Nous poursuivons nos visites en délégation pour promouvoir les avantages de l'adhésion à l'ALEBA, avec le soutien précieux des membres du COMEX et des retraités qui, je vous le rappelle, sont très volontaires pour partager leur expérience, comme invités. Il est important de transmettre notre savoir aux délégations en place.

Communication et visibilité

L'équipe Communication (Léna Pignon, Evgeniia Lisianskaia et Florian Tresch) assure une veille active sur les réseaux sociaux et participe à tous les événements ALEBA. Ils sont très actifs dans la proposition de projets/articles et s'occupent aussi de tous les événements proposés à l'ALEBA, incluant aussi les formations de nos délégués (CSL/EST). Nous constatons malheureusement une baisse de fréquentation de ces formations en 2025, comparé à l'engouement post élections sociales de 2024. J'en profite pour informer à nouveau tous nos délégués que le catalogue des formations ALEBA reste ouvert et nous espérons encore tous vous rencontrer lors de ces séances pour la prochaine moitié de l'année.

Nous encourageons tous les délégués à continuer de participer aux formations trilingues du catalogue ALEBA.

Parmi les actions menées, depuis notre dernière AG du 13 juin 2024 :

- **21 juin 2024** : Rencontre avec le ministre des Finances M. Gilles Roth
- **19 septembre 2024** : Business Run

- **19 novembre 2024** : Rencontre avec la ministre de la Santé et de la Sécurité Sociale Martine Deprez
- **19 novembre 2024** : Représentativité nationale : entrevue avec le ministre du Travail Georges Mischo
- **22 novembre 2024** : Manifestation : stop aux désavantages fiscaux pour les frontaliers !
- **23 janvier 2025** : Réception du Nouvel An : Les vœux de notre Président au Spot
- **26 février 2025** : Table ronde sur le thème de la réforme des pensions au Luxembourg
- **8 mars 2025** : Participation à la Marche Féministe 2025
- **15-16 mars 2025** : Le 42ème Festival des Migrations, des Cultures & de la Citoyenneté
- **22 mai 2025** : Rencontre avec le Directeur de la Fiscalité Carlo Fassbinder

Nous proposons un large éventail de services à destination de vos délégations ou de vos équipes, tels que des visites de nos coordinateurs au sein de vos établissements, ou encore des rencontres avec des membres du Comité Exécutif directement dans vos délégations du personnel.

Nous avons organisé, avec nos partenaires, des sessions en ligne sur la fiscalité luxembourgeoise (plus de 150 participants) et proposons un accompagnement pour les déclarations d'impôts luxembourgeoises et frontalières.

Services, mutuelle et secrétariat

Le secrétariat est assuré par Vera Antunes, soutenue par Gloria Dall'Oro (contrat EMI, dont le montant du salaire est pris en charge par l'ADEM). Ensemble, elles gèrent la comptabilité, les inscriptions, et toutes les demandes liées aux avantages membres.

Différentes commissions ont été mises en place, pour lesquelles un engouement a été observé de la part du Comex et des retraités de l'ALEBA. Elles restent ouvertes à tous, et nous comptons sur vous pour nous rejoindre et

continuer à développer notre syndicat pour tous. La Commission membres a notamment négocié de nouveaux partenariats :

- Carte essence Total (réduction >5c/l) ;
- Formations EFPA avec une réduction de 20% sur la formation professionnelle continue et l'adhésion à EFPA Luxembourg ;
- Prime naissance mutuelle ALEBA augmentée à 150 EUR.

Tous les nouveaux membres reçoivent également un courrier de bienvenue qui contient notamment le détail de ces avantages.

Je souhaite maintenant vous informer des récentes évolutions au sein de notre organisation.

Représentation externe et gouvernance

Depuis mars 2024, l'ALEBA siège à la CSL dans deux secteurs. Nos représentants partagent systématiquement les sujets avec le COMEX.

L'ALEBA compte aujourd'hui 12 salariés et un COMEX de 18 membres, comprenant notamment :

- Roberto Mendolia, Président (personnel, bureau, représentation légale) ;
- Eliane Feller (Foyer), VP Assurances ;
- Stéphane Beherlet (Sogeti), VP Connexe ;
- Jean-Jacques Rieff (Northern Trust), VP PSF et Communication ;
- Frédéric Roveda (Société Générale), VP Banques.

Le Trésorier sortant, Roland Christnach (LaLux), sera remplacé lors de la prochaine session de l'AG extraordinaire.

Je cède également mon poste de Secrétaire Générale, et ma succession sera soumise à ratification dans quelques instants.

Le binôme RH est composé de Jean-Philippe Mansard (BIL) et moi-même. Laurent Tresch (ING) reste en charge des formations.

Le Comité Exécutif

Depuis les dernières élections sociales, il inclut notamment : Nathalie Mininno, Thierry Roland, Filipe Branco, Katarzyna Rzosinska, Gilbert Maller, Fabio Loi, Abdallah Chedid, Emilio D’Oriano, Rémy Pellecchia, Steve Melan, Yves America.

Devant la multiplication des sujets, des commissions spécifiques ont été créées. Le Conseil d’Administration compte 60 membres, qui se sont rencontrés 4 fois depuis juillet 2024.

Front Office et Affaires légales

L’équipe est composée de Patrick Mendes et d’Esther Némouthé. Ensemble, ils gèrent les demandes légales et d’information des membres, avec l’appui de nos avocats partenaires. Tous deux forts de leurs compétences légales, d’empathie et linguistiques, ils répondent aux questions des membres avec le soutien de l’équipe juridique représentée par nos avocats externes, conventionnés pour défendre les droits et les intérêts de nos membres et délégués auprès des institutions et juridictions.

Sur cette dernière année écoulée, nous pouvons ainsi énumérer les cas suivants transmis à ceux-ci après l’accord du COMEX :

- **60 recours auprès de la CNS**, principalement des recours contre des déclarations d’aptitude ou de refus de paiement des indemnités pécuniaires, ou contestation de reprise de travail à la suite d’un licenciement ;
- **9 recours auprès de la CCSS** ;
- **3 recours auprès de la CASS** ;
- **2 dossier CMCM et CNPD** ;
- **8 recours contre l’ADEM**, pour des questions de reclassement, refus ou statut de travailleur handicapé, de recours chômage suite à un licenciement pour faute grave ,
- **13 recours contre la CNAP**, souvent contre des refus d’attribution de la pension d’invalidité, ou recalcul ;
- **3 recours auprès de la AAA**, pour des refus de remboursements ;

- **1 membre de la commission européenne de la BEI** pour lequel nous n'avons pas de recours possible ;
- **0 recours contre la CEA** cette année concernant la discrimination subie par les frontaliers pour l'attribution des allocations familiales ; en revanche nous traitons de nombreuses demandes concernant les retraites des frontaliers et les jours de TT ainsi que le chômage ;
- **Et pas moins de 364 dossiers contre les différents employeurs**, que ce soit pour contester les licenciements, les statuts de faux cadre ou encore pour négocier des transactions plus avantageuses pour nos membres.

On recense en moyenne **un cas de licenciement par jour** pour des motifs conjoncture géopolitique et de plan sociaux. À cela s'ajoute le fait qu'un dossier sur deux concerne des situations de harcèlement ou de détresse psychologique (288 cas), qui donnent souvent lieu à des recours contre la CNS ou à des démarches auprès de l'ADEM.

Nos avocats partenaires donnent également des avis sur des questions d'intérêt général, particulièrement pour nos délégués dans l'exercice de leurs fonctions. Une jurisprudence rendue il y a tout juste un mois, en mai 2025, constitue une belle et récente victoire syndicale : elle oblige désormais les employeurs à accorder les chèques-repas aux salariés en télétravail. Nous remercions chaleureusement le cabinet de Maître Patrice Mbonyumutwa pour son précieux accompagnement dans ce dossier. Cette avancée illustre une fois de plus l'engagement constant de l'ALEBA en faveur des droits de **tous les salariés au Luxembourg**.

Emploi

Je souhaite maintenant aborder la question de l'emploi depuis la dernière Assemblée Générale de l'ALEBA. Nous observons toujours une hausse des licenciements individuels, peu de plans sociaux, et une dégradation des conditions de travail (burnouts, congés maladie, parental).

Plans sociaux notables sur 12 mois :

- BNY Mellon Luxembourg : 26/36 licenciements ;
- UBS/Crédit Suisse : 70-80 licenciements (et +70 prévus en 2025) ;
- Havilland : 93 (CDI supprimés) ;
- IFDS : 24 ;
- Schroders : 20 en 2025, jusqu'à 50 d'ici 2026.

Malgré des résultats financiers toujours excellents, l'externalisation continue et les conditions de travail se dégradent. Plus de burnouts, des employés qui se font licencier en revenant d'un congé parental ou d'une maladie longue, cela devient déplorable. L'ALEBA prend ou prendra position via la CSL, les réseaux sociaux et avec le Ministre du Travail.

Conventions Collectives

Alors que les CCT Banques et Assurances ont été signées début 2024, nous avons récemment signé une nouvelle Convention Collective chez Orange Communications, secteur dans lequel nous avons fait une percée en 2024.

Notre objectif est d'imposer les conventions collectives dans les autres secteurs, en particulier celui des PSF, représentant pas moins de 16 000 salariés.

Remerciements

Avant de conclure mon rapport d'activité, je souhaite honorer la mémoire de deux anciens de l'ALEBA qui nous ont récemment quittés : **Pierre Back**, ancien Secrétaire Général de l'ALEBA dont il avait été l'un des piliers et avait notamment été à l'origine de sa neutralité politique ; et **Arsène Kihm**, d'abord Coordinateur au sein de l'ALEBA devenu membre de la Mutuelle, dont il était le Secrétaire. Tous deux manquent d'ores et déjà à l'ALEBA.

Je tiens à exprimer ma gratitude envers les membres du personnel de l'ALEBA, qui contribuent chaque jour à l'écriture d'un nouveau chapitre dans l'histoire de notre syndicat.

Je remercie également :

- **Les retraités, fidèles et engagés** : Jan, Alain, Fabrizio, Martine, Christian, Gilbert, Fernand, Colette, Roeland
- **Le Conseil d'Administration et le COMEX** pour leur travail collégial
- **Nos représentants à la CSL** : Uschi Koch, Laurent Mertz, Sandra Carvalho, Roberto Mendolia.

En conclusion, merci à tous les membres de l'ALEBA pour votre soutien constant. Ensemble, nous défendons efficacement les droits des travailleurs et continuerons sur cette voie.

Je salue particulièrement notre Président Roberto Mendolia qui, avec une détermination exemplaire, continue de défendre avec courage nos intérêts face aux manœuvres politiques, toujours en première ligne et d'un optimisme inspirant.

Rappelons la valeur essentielle du syndicalisme politiquement neutre que l'ALEBA représente fièrement à travers ses actions concrètes.

Je reste à votre disposition pour toute question, immédiatement ou plus tard par téléphone ou email.

Merci à l'équipe de communication pour l'organisation, et à vous tous pour votre attention.

La parole est maintenant à notre Trésorier, Roland Christnach. »

Annexe 3: discours de bienvenue de la Secrétaire Générale entrante Nathalie Mininno

« Bonjour à tous,

Mon nom est Nathalie Mininno et je succède à Delphine Nicolay comme Secrétaire Générale.

C'est avec engagement et détermination que je reprends ce rôle, consciente de l'importance du rôle qui m'échoie celui de défendre les intérêts des employés de la place luxembourgeoise.

Je souhaite poursuivre l'esprit d'écoute, de dialogue et de collaboration qui a marqué le mandat de ma prédécesseuse, tout en renforçant la présence et l'efficacité de notre syndicat face aux défis à venir.

Je suis à l'écoute de vos attentes et reste pleinement engagée à œuvrer pour l'intérêt collectif de nos membres. »

Annexe 4: discours du membre du Comité Exécutif Thierry Roland

« Chers collègues, chers délégués, chers membres du Conseil d'administration,

C'est avec une grande fierté – mais aussi avec une lucidité certaine – que je m'adresse à vous aujourd'hui, au nom de ma commission, dans une période aussi charnière que prometteuse pour l'ALEBA.

Notre syndicat compte aujourd'hui plus de 10 000 membres actifs, une base solide, unie par des valeurs communes et un engagement sans faille. Depuis mars 2024, nous avons connu une croissance de 1% de nos effectifs – une progression encourageante – même si nous devons reconnaître une baisse symétrique de 1% depuis décembre 2024, signe d'un environnement syndical plus exigeant et mouvant.

Mais derrière ces chiffres se cache un potentiel immense : plus de 55 % de nos membres ont entre 30 et 58 ans – une génération expérimentée, engagée, encore au cœur de la vie active, et porteuse d'un relais à transmettre.

Conscients de nos responsabilités, nous avons mis à disposition de nos délégués un booklet stratégique pour les aider à convaincre, argumenter, expliquer... en un mot : fédérer.

Des formations ciblées ont été organisées en novembre et décembre 2024, afin de professionnaliser davantage notre engagement sur le terrain. Et nous avons, dans cette dynamique, conclu des partenariats stratégiques solides avec des acteurs économiques et sociaux comme Circle K, Just Arrived, ou encore le centre de certification EFPA Luxembourg – autant d'alliés de confiance pour renforcer notre visibilité, notre crédibilité et notre impact.

Mais aujourd'hui, je veux aller au-delà des constats et vous lancer un appel sincère, et j'ose espérer : un appel fédérateur.

Oui, j'en appelle à chacun d'entre vous – délégués, membres du CA, partenaires – pour fédérer activement de nouveaux membres, avec pour objectif commun une croissance annuelle de 20 %.

Pourquoi cet objectif ambitieux ? Parce que nous appartenons à la génération des baby-boomers, à la génération X, celle qui a connu les luttes fondatrices, celle qui comprend mieux que quiconque les enjeux profonds du syndicalisme. Mais cette génération – notre génération – commence à voir la retraite se profiler. Et nous devons, dès aujourd’hui, préparer la relève.

Or cette relève ne nous attendra pas.

La nouvelle génération est ultra-connectée, ultra-exigeante.

Elle se mobilise pour des causes qui, il y a quelques décennies, étaient à peine abordées :

- l’écologie,
- la diversité,
- l’éthique,
- le refus des horaires rigides,
- la quête d’un équilibre sain entre vie professionnelle et vie privée,
- un mode de travail hybride, mobile, souple, et surtout en quête de sens.

Ces aspirations ne sont pas des caprices. Ce sont des enjeux contemporains, que notre syndicat doit comprendre, incarner, et défendre.

Alors oui, les défis changent. Mais la mission syndicale, elle, demeure.

Et dans ce nouveau paysage social, l’ALEBA a un rôle central à jouer.

Un syndicat qui dialogue, qui innove, qui respecte l’histoire tout en embrassant l’avenir.

Un syndicat capable de bâtir des ponts entre générations, d’assurer la transmission de nos acquis sociaux, et d’imaginer des protections nouvelles, adaptées aux réalités de demain.

Je crois profondément que l’ALEBA peut devenir ce trait d’union entre hier et demain, entre les luttes d’hier et les aspirations d’aujourd’hui.

Avec le dialogue social comme outil, et nos valeurs comme socle, nous continuerons à défendre une justice sociale universelle, une solidarité concrète, et un avenir professionnel digne pour toutes les générations.



Chers collègues, l'avenir n'est pas un danger. L'avenir est une promesse.
Et avec l'ALEBA au centre du changement, cette promesse, nous allons la tenir.
Je vous remercie.